

**Alzheimer Society of Canada/Société
Alzheimer du Canada**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États financiers	
État des produits et des charges	4
État de la situation financière	5
État de l'évolution des soldes des fonds	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)

Le 21 juin 2023

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits		
Dons du public		
Dons individuels et marketing direct	13 590 971	\$ 13 847 075
Legs	4 638 730	6 109 764
Dons de sociétés et de fondations	2 095 093	2 038 915
Total des dons du public	20 324 794	21 995 754
Gouvernement	658 027	243 240
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 10)	11 582 660	12 015 284
Revenus de placement et autres produits (Note 3c)	548 471	500 143
Subventions gouvernementales (Note 17)	-	206 064
Total des produits	33 113 952	34 960 485
Charges		
Programmes		
Services	3 030 934	2 652 332
Recherche	4 600 050	3 839 250
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 10)	16 206 778	21 249 869
Programmes de santé gouvernementaux	658 027	243 240
Total des charges liées aux programmes	24 495 789	27 984 691
Soutien		
Collecte de fonds	6 982 628	6 058 090
Frais administratifs (Note 14)	1 382 965	1 260 401
Total des charges liées au soutien	8 365 593	7 318 491
Total des charges	32 861 382	35 303 182
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les pertes non réalisées sur les placements	252 570	(342 697)
Pertes non réalisées sur les placements (Note 3d)	(544 911)	(42 829)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(292 341) \$	(385 526) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
État de la situation financière

Au 31 mars

2023

2022

Actifs

Court terme

Encaisse	4 261 606	\$	4 498 192	\$
Placements à court terme (Note 3a))	335 371		328 376	
Débiteurs (Note 2)	4 171 340		3 757 412	
Charges payées d'avance	795 065		759 373	
	9 563 382		9 343 353	
Placements à long terme (Note 3b))	9 736 501		10 135 031	
Placements à long terme grevés d'une affectation (Note 3b))	1 040 710		1 083 308	
Immobilisations corporelles (Note 4)	69 166		81 295	
Actif incorporel (Note 5)	104 483		147 717	
	20 514 242	\$	20 790 704	\$

Passifs et soldes des fonds

Court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 6)	4 275 497	\$	4 958 795	\$
Produits reportés (Note 7)	3 564 393		3 795 480	
Subventions de recherche à payer (Note 8)	1 902 564		1 240 454	
	9 742 454		9 994 729	
Produits reportés (Note 7)	2 491 086		2 596 789	
Subventions de recherche à payer (Note 8)	1 475 602		1 103 745	
	13 709 142		13 695 263	

Soldes des fonds

Fonds de dotation (Note 9)	1 042 820		1 082 902	
Investis en immobilisations corporelles	69 166		81 295	
Investis dans un actif incorporel	104 483		147 717	
Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	2 431 648		2 431 648	
Fonds de recherche grevé d'une affectation interne	1 827 060		1 827 060	
Fonds non grevés d'une affectation	1 329 923		1 524 819	
	6 805 100		7 095 441	
	20 514 242	\$	20 790 704	\$

Au nom du conseil :

_____ Administrateur

 _____ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
État de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Fonds de dotation (Note 9)	Investis en immobilisations corporelles	Investis en actifs incorporels	Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	Fonds de recherche grevé d'une affectation interne	Fonds non grevés d'une affectation	2023	2022
Soldes des fonds, au début de l'exercice	1 082 902 \$	81 295 \$	147 717 \$	2 431 648 \$	1 827 060 \$	1 524 819 \$	7 095 441 \$	7 470 967 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(42 082)	(30 912)	(43 234)	-	-	(176 113)	(292 341)	(385 526)
Dotations	2 000	-	-	-	-	-	2 000	10 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	18 783	-	-	-	(18 783)	-	-
Soldes des fonds, à la fin de l'exercice	1 042 820 \$	69 166 \$	104 483 \$	2 431 648 \$	1 827 060 \$	1 329 923 \$	6 805 100 \$	7 095 441 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)

Activités de fonctionnement

Insuffisance des produits sur les charges	(292 341) \$	(385 526) \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'insuffisance des produits sur les charges avec l'encaisse nette fournie par les activités de fonctionnement		
Amortissement d'immobilisations corporelles	30 912	30 272
Amortissement d'un actif incorporel	43 234	43 234
Pertes non réalisées sur les placements à long terme	544 911	42 829
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(413 928)	(498 218)
Charges payées d'avance	(35 692)	(584 435)
Créditeurs et charges à payer	(683 298)	(498 145)
Produits reportés	(336 790)	922 332
Subventions de recherche à payer	1 033 967	148 317
	<u>(109 025)</u>	<u>(779 340)</u>

Activités de placement

Acquisition de placements à court terme	(6 995)	1 065
Acquisition de placements à long terme	(103 783)	(317,391)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 783)	(25 480)
	<u>(129 561)</u>	<u>(341 806)</u>

Activités de financement

Dotations	2 000	10 000
-----------	-------	--------

Diminution de l'encaisse au cours de l'exercice (236 586) (1 111 146)

Encaisse, au début de l'exercice 4 498 192 5 609 338

Encaisse, à la fin de l'exercice 4 261 606 \$ 4 498 192 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

1. Résumé des principales méthodes comptables

Objectifs de l'organisme

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada (la « Société ») est constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada et poursuit ses activités sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. De plus, elle est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance. La Société établit, élabore et soutient les priorités nationales qui permettent à ses partenaires d'alléger efficacement les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, favorise la recherche et joue un rôle de premier plan pour trouver un remède.

Les bureaux provinciaux de la Société à l'échelle du Canada sont ses partenaires. Bien qu'il n'existe aucun lien de contrôle ou de propriété entre eux, les deux niveaux de sociétés travaillent en étroite collaboration afin d'atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer sur les personnes et la société. Les présents états financiers reflètent uniquement les actifs, les passifs et les activités gérés par la Société.

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

La Société utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports, qui comprennent les dons individuels et du marketing direct, les legs et les dons des sociétés et des fondations, des organismes de bienfaisance partenaires et du gouvernement, sont comptabilisés à titre de produits lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont comptabilisés initialement à titre de produits reportés, puis à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes ont été engagées.

Les dotations sont portées directement en augmentation de l'actif net. Ces apports consistent en des dons à la Société dont le capital doit être conservé à perpétuité.

Les revenus de placement réalisés comprennent les intérêts, les dividendes et les gains réalisés ou les pertes réalisées sur les placements. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés. Les gains non réalisés ou les pertes non réalisées sur les placements sont présentés dans un poste distinct à l'état des produits et des charges.

Actif net grevé d'une affectation interne

Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne

La Société s'est constitué une réserve de fonctionnement représentant un certain pourcentage de ses dépenses afin d'assurer le financement continu de ses activités de fonctionnement et sa stabilité financière. Conformément à la politique en matière de réserve de fonctionnement, la réserve est fixée à un montant représentant 50 % des dépenses nettes de l'exercice précédent, majoré des obligations contractuelles, déduction faite des dépenses de recherche et des frais de publipostage.

Fonds de recherche grevé d'une affectation interne

Le fonds de recherche est composé de fonds grevés d'une affectation interne désignés par le conseil comme devant être dépensés pour le programme de recherche de la Société. Le solde ciblé pour le fonds de recherche (regroupé avec les dons inutilisés grevés d'une affectation externe destinés à la recherche) est de 100 % des charges totales de l'exercice précédent pour le programme de recherche de la Société. Le surplus courant servira à financer des recherches additionnelles au cours des prochains exercices.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Les coûts de transaction et les charges de financement liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

La Société évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation, à l'exception des fonds de placement cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des placements de la Société sont comptabilisées à l'état des produits et des charges et sont présentées à la Note 3.

La Société vérifie régulièrement s'il existe ou non des indications que les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement ont subi une perte de valeur. S'il existe un indice de dépréciation et si la Société détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le délai prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs à tirer de cet actif financier, elle comptabilise une perte de valeur à l'état des produits et des charges. Toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés durant la période. Les résultats réels peuvent différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire est connue.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. En ce qui a trait à leur amortissement, la Société applique la méthode de l'amortissement linéaire selon des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations corporelles sur leur durée de vie utile estimative. Les durées d'amortissement annuel s'établissent comme suit :

Mobilier et agencements	- 5 ans
Matériel informatique	- 3 ans
Améliorations locatives	- Sur la durée du bail
Équipement téléphonique	- 5 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel comprend les coûts associés à la conception d'un système de gestion des relations avec la clientèle (le « logiciel de GRC »). Le logiciel de GRC est comptabilisé au coût. La durée de vie utile estimative de cet actif incorporel est de trois ans.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Financement de la recherche à verser

Une fois l'an, le conseil d'administration approuve des subventions de recherche d'un montant précis devant être accordées à des chercheurs pendant des périodes allant jusqu'à trois ans. Le passif au titre de ce financement est comptabilisé pour l'exercice au cours duquel ce financement est accordé et une charge correspondante est comptabilisée dans les résultats de ce même exercice. Le versement de ces subventions est imputé à l'élément de passif afférent lorsqu'il est effectué.

Virements interfonds et attributions

L'excédent des produits sur les charges pour l'exercice est attribué conformément aux instructions financières de la Société. Tout excédent résiduel est attribué aux fonds non affectés. Les virements interfonds sont effectués conformément aux politiques et lignes directrices approuvées par le conseil d'administration.

Charges d'exploitation et charges indirectes

Certaines charges d'exploitation et charges indirectes sont attribuées à d'autres catégories de charges en fonction des estimations raisonnables des heures de travail du personnel ou des coûts engagés (Note 11).

Dons de services

Les activités de la Société dépendent des services fournis par les bénévoles. Comme ces services ne sont pas normalement achetés par la Société, et en raison de la difficulté que représente la détermination de leur juste valeur, les dons de services ne sont pas comptabilisés dans les comptes.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration siègent à titre de bénévoles sans recevoir de rémunération.

2. Débiteurs

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Gouvernement	1 082 200 \$	683 436 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	2 877 503	2 780 147
Colocation et autres	211 637	293 829
	<u>4 171 340 \$</u>	<u>3 757 412 \$</u>

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

3. Placements

- a) Les placements à court terme comprennent le Fonds de marché monétaire RBC Phillips, Hager & North de 335 371 \$ (2022 – 328 376 \$).
- b) Les placements à long terme comprennent les Fonds communs de placement RBC et Phillips, Hager & North suivants :

	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 002 \$	16 773 \$
Titres à revenu fixe	5 323 226	5 364 416
Actions canadiennes	1 813 944	1 941 149
Actions étrangères	3 624 039	3 896 001
	10 777 211 \$	11 218 339 \$

Placements à long terme :

	2023	2022
Placements à long terme	9 736 501 \$	10 135 031 \$
Placements à long terme grevés d'une affectation	1 040 710	1 083 308
	10 777 211 \$	11 218 339 \$

- c) Les revenus de placement réalisés et autres produits se composent des éléments suivants :

	2023	2022
Fonds non grevés d'une affectation		
Intérêts et dividendes	223 211 \$	199 393 \$
Gains réalisés	2 709	132 993
	225 920	332 386
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	32 613	31 686
Gains réalisés	502	22 170
	33 115	53 856
Total des revenus de placement réalisés	259 035	386 242
Autres produits	289 436	113 901
	548 471 \$	500 143 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

3. Placements (suite)

d) Les pertes non réalisées sur les placements se composent des éléments suivants :

	2023	2022
Pertes non réalisées sur les placements	(475 350) \$	(37 192) \$
Fonds non grevés d'une affectation	(69 561)	(5 637)
Fonds de dotation	(544 911) \$	(42 829) \$
	(544 911) \$	(42 829) \$

4. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et agencements	16 522 \$	9 368 \$	144 665 \$	138 672 \$
Matériel informatique	69 258	36 755	102 091	65 012
Améliorations locatives	35 502	12 562	164 832	137 814
Équipement téléphonique	23 183	16 614	23 183	11 978
	144 465 \$	75 299 \$	434 771 \$	353 476 \$
Valeur comptable nette		69 166 \$		81 295 \$

5. Actif incorporel

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Logiciel de gestion des relations avec la clientèle	216 171 \$	111 688 \$	216 171 \$	68 454 \$
Valeur comptable nette		104 483 \$		147 717 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

6. Crédoeurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs et charges à payer	731 269 \$	810 242 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	3 544 228	4 148 553
	4 275 497 \$	4 958 795 \$

7. Produits reportés

Les produits reportés à court terme et à long terme sont constitués d'apports qui sont affectés au financement de charges futures par le donateur. Ces apports sont comptabilisés à titre de produits lorsque les dépenses sont engagées.

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	6 392 269 \$	5 469 937 \$
Apports	5 280 327	8 289 171
Débours	(5 617 117)	(7 366 839)
Solde, à la fin de l'exercice	6 055 479	6 392 269
Moins : tranche à long terme	(2 491 086)	(2 596 789)
Tranche à court terme des produits reportés	3 564 393 \$	3 795 480 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

8. Subventions de recherche à payer

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	2 344 199 \$	2 195 882 \$
Subventions accordées pendant l'exercice courant, déduction faite des subventions refusées et résiliées	3 969 284	3 338 894
Paielements	(2 822 533)	(3 077 870)
Résiliation de subventions accordées au cours d'exercices antérieurs	(112 784)	(112 707)
Solde, à la fin de l'exercice	3 378 166	2 344 199
Moins : tranche à long terme	(1 475 602)	(1 103 745)
Tranche à court terme du financement de recherche	<u>1 902 564 \$</u>	<u>1 240 454 \$</u>

9. Actif net grevé d'une affectation externe à titre de dotations

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	1 082 902 \$	1 091 316 \$
Apports	2 000	10 000
Revenus de placement (pertes sur placement)	(42 082)	41 788
Transfert de la tranche disponible	-	(60 202)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>1 042 820 \$</u>	<u>1 082 902 \$</u>

Le montant initial des dotations qui doit être conservé à perpétuité s'élève à 994 431 \$ (2022 – 992 431 \$).

Les revenus de placement tirés des dotations doivent être utilisés selon la volonté des donateurs. Lorsque les dotations ne sont pas affectées à un programme en particulier, les attributions sont effectuées par le conseil d'administration. La valeur économique des dotations est préservée par une affectation interne qui limite le montant annuel des revenus de placement qui peut être dépensé.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

10. Entente de la Fédération

En avril 2009, la Société a signé l'entente de la Fédération avec les Sociétés Alzheimer des dix provinces (les « partenaires »).

L'entente de la Fédération comprend les dispositions financières suivantes :

Tous les fonds reçus par la Société (exception faite des inscriptions à Sécu-Retour, des revenus de placement, des revenus de la fondation nationale et des sociétés ainsi que des subventions du gouvernement fédéral pour la centralisation de la coordination des programmes nationaux) sont versés à leur province d'origine.

Le budget de fonctionnement de la Société est basé sur des évaluations des partenaires provinciaux, selon le pourcentage du total des revenus applicables.

Revenus des organismes de bienfaisance partenaires :

	2023	2022
PartenaireSanté	489 786 \$	537 342 \$
Évaluation de la recherche et apports additionnels de la Fédération pour la recherche	5 930 744	3 427 555
Évaluation de fonctionnement	2 252 812	2 909 318
Évaluation du publipostage	2 909 318	5 141 069
	11 582 660 \$	12 015 284 \$

Charges des organismes de bienfaisance partenaires :

	2023	2022
Revenus distribués aux partenaires	15 795 705 \$	20 784 543 \$
Services liés aux partenaires	58 200	198 621
Charges liées à la Marche pour l'Alzheimer, déduction faite du recouvrement	352 873	266 705
	16 206 778 \$	21 249 869 \$

Revenus distribués aux partenaires :

	2023	2022
Publipostage	7 988 068 \$	9 183 019 \$
Dons	2 674 015	4 691 760
Legs	4 333 622	6 109 764
Commandites d'entreprises	800 000	800 000
	15 795 705 \$	20 784 543 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

11. Ventilation des charges

La Société a engagé certaines charges liées aux salaires de gestion et d'administration ainsi que des charges indirectes d'un montant total de 463 352 \$ (2022 – 459 170 \$) qui sont attribués à d'autres catégories de charges en fonction des estimations des heures de travail du personnel et des coûts engagés. Ces frais généraux et administratifs se répartissent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Programme de recherche	64 524 \$	95 514 \$
Services	277 566	285 037
Collecte de fonds	121 262	78 619
	<u>463 352 \$</u>	<u>459 170 \$</u>

12. Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit de 700 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, remboursable à vue et garantie par une entente générale de sécurité. La marge de crédit n'a pas été utilisée pendant l'exercice (2022 – néant \$).

13. Engagements

En vertu d'une entente de colocation signée le 1^{er} avril 2008, la Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société sont colocataires de nouveaux locaux afin de bénéficier d'économies d'échelle. Le bail a été renouvelé par la suite jusqu'au 31 décembre 2028. L'entente de colocation détermine les modalités du partage des coûts (en fonction des facteurs de coûts connexes qui sont principalement partagés de façon égale entre chacun des trois colocataires). Les coûts partagés comprennent les améliorations locatives, le mobilier, le matériel, le loyer, les téléphones ainsi que les coûts liés aux technologies de l'information.

La tranche de la Société au regard des engagements en vertu du contrat de location-exploitation se détaille comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

2024	103 878 \$
2025	104 333
2026	105 245
2027	105 700
2028	106 611
Par la suite	<u>71 074</u>
	<u>596 841 \$</u>

De plus, la Société a conclu une entente contractuelle avec Baycrest Centre for Geriatric Care pour cofinancer le projet du Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement au titre des activités de recherche. La Société versera 840 000 \$ par année pour les exercices 2022 à 2024.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

14. Services partagés

La Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société ont convenu de centraliser, au 1^{er} avril 2016, les opérations financières de chaque organisme dans un seul centre de services partagés. Au titre de l'entente sur les services partagés, la tranche des coûts de la Société est déterminée chaque année. Le coût lié aux services partagés pour l'exercice considéré s'élevait à 565 585 \$ (2022 – 419 846 \$). Il est inclus dans les frais administratifs présentés à l'état des produits et des charges.

15. Police d'assurance vie

La Société a reçu une police d'assurance vie dont elle propriétaire et bénéficiaire. Cette police offre une couverture totale qui s'élève à environ 285 000 \$ (2022 – 282 000 \$).

16. Risques liés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations. La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs. La Société gère ce risque grâce à un suivi régulier des soldes et à une communication continue avec les débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte potentielle qui découle des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers liées aux fluctuations de leur valeur de marché sous-jacente. La Société est exposée à ce risque en raison de ses placements à court et à long terme. La Société gère ce risque grâce à ses procédures et à ses politiques de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de changements importants des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que des fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur de ses placements. La Société gère ce risque grâce à ses procédures et à ses politiques de placement.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque découlant de la fluctuation des taux de change. La Société est exposée au risque de change en raison de ses placements à long terme en dollars américains. Des placements de 2 492 248 \$ (2022 – 2 656 315 \$) sont détenus en dollars américains.

17. COVID-19

Au cours de l'exercice précédent, la Société a été admissible à la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») ainsi qu'à la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »). Les produits des subventions gouvernementales comprennent néant \$ (2022 – 185 413 \$) au titre de la SSUC et néant \$ (2022 – 20 651 \$) au titre de la SUCL.